

**VENTE DE TERRAIN
MUNICIPAL 2026**



**APPEL D'OFFRE PUBLIC
NUMÉRO URB-2026-02**

FÉVRIER 2026



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

10, rue de la Mairie

Saint-André-d'Argenteuil (Québec) J0V 1X0

CAHIER DES CHARGES

VENTE DE TERRAIN MUNICIPAL 2026

APPEL D'OFFRE NUMÉRO URB-2026-02

Seules les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et/ou au nom du soumissionnaire, présentées sur les formulaires préparés à cet effet. Les soumissions doivent être remises sous pli dans une enveloppe cachetée au bureau de la greffière adjoint de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil (Québec) J0V 1X0, avant le 26 mars 2026, à 10h et seront ouvertes le même jour à 10h05.

DÉPÔT : un dépôt de 10% du montant de la soumission est demandé en argent comptant ou en chèque certifié.

CLAUSES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

1. La municipalité pourra refuser toute offre qu'elle jugera non acceptable.
2. Les personnes qui voudront visiter les terrains pourront le faire, entre 8h00 et 20h00 du lundi au dimanche, jusqu'au 19 mars 2026, sans rendez-vous.
3. Les terrains seront achetés tels que vus. Tous les terrains doivent être payés par chèque certifié ou mandat-poste, fait à l'ordre de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, lors de la prise de possession.
4. Les acquéreurs doivent prendre possession du terrain dans les plus brefs délais suivant l'acceptation de leur soumission par le conseil municipal de Saint-André-d'Argenteuil, et au plus tard dans un délai maximal de quatre-vingt-dix (90) jours. Ils s'engagent également à assumer l'ensemble des frais liés à cette prise de possession.
5. La taxe provinciale et la taxe fédérale devront être acquittées par l'acquéreur, et ne devra pas être incluse dans le prix de la soumission.
6. Les frais de notaire et d'arpenteur seront à la charge de l'acquéreur.
7. La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.
8. Si des informations supplémentaires sont nécessaires, veuillez communiquer par courriel avec la personne ressource inscrite dans le tableau faisant partie des présentes, et ce, entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi.

La directrice générale et greffière trésorière
Paula Knudsen

ANNEXE A

Localisation	Description	Personne-ressource	Prix demandé
Lot 2 622 875 Rue Sunset, Saint-André-d'Argenteuil	Superficie : 1 151,1 m ² Frontage : 10,37 m Profondeur : 36,58 m Valeur bâtie : 0,00\$ Valeur terrain : 16 300\$ Valeur de l'immeuble : 16 300\$ Matricule : 3947-77-4458-0-000-0000 Code d'usage : 9100	Myriam Gauthier 450-537-3527, poste 2739	46 000\$



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

10, rue de la Mairie

Saint-André-d'Argenteuil (Québec) J0V 1X0

ANNEXE B

